

**Membres Titulaires
DE L'ACADEMIE**

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1920

- MM. AZÉMA Henri, Docteur en médecine
BAILLY Gaston, Pharmacien
BARQUISSAU Raphaël, professeur agrégé au Lycée Leconte de Lisle
BÉNARD René, Chef du Laboratoire d'Analyses
BLAY Adrien, Négociant
CHATEL Rémy, Pharmacien
CREUSE Emile, Professeur au Lycée Leconte de Lisle
FOUCQUE Hippolyte, Professeur agrégé au Lycée Leconte de Lisle
GARSULT Athanase, Percepteur
GAUTIER Théophile, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle
GUIGNARD Mézières, Professeur au Lycée Leconte de Lisle
HERMANN Jules, Notaire
HERMANN Paul, Instituteur
HOARAU Félix, Chanoine, Aumônier du Lycée Leconte de Lisle
HUGOT Anatole, Agent de change
MAC-AULIFFE Victor, Docteur en médecine
MANÈS Gustave, Docteur en médecine
MERLO Adrien, Conservateur du Musée Léon Dierx
MIREL Gaspard, Directeur du Crédit Foncier Colonial
MOTAIS Alfred, Avocat
OZOUX Louis, Docteur en médecine
PALANT Jules, Professeur au Lycée Leconte de Lisle
DES RIEUX Maurice, Avocat
DE VILLELE Auguste, Agronome
-

ACADEMIE

DE

L'ILE DE LA REUNION

FONDÉE PAR ARRÊTÉ

DE

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GARBIT

EN DATE DU 14 MAI 1913

BULLETIN

1920

VOL 3^{me}



IMPRIMERIE COLONIALE

HENRI DUBOURG

168, Rue Labourdonnais, 168
SAINT-DENIS -- RÉUNION

Bibliothèque Départementale
SAINT-DENIS RÉUNION

Membres Associés DE L'ACADEMIE

DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1920

- MM. AUBER Jules, docteur en médecine, St-Denis
 BARAU Armand, propriétaire, Ste-Suzanne
 BÉNARD Léon, Propriétaire, St-Pierre
 BERG Paul, Publiciste, St-Denis
 BEUF, Instituteur, Salazie
 CAZAL Charles, Propriétaire, St-Paul
 CHASSAIGNE Albert, propriétaire, Ste-Suzanne
 CHRIST Emile, Jardin Colonial, St-Denis
 DÉFAUD, Propriétaire, St-Paul
 GERARD Pierre, Avoué, St-Denis
 ISAUTIER Alfred, Propriétaire, St-Pierre
 LA GIRODAY (de) Vincent, Propriétaire, Ste-Marie
 LAHAIS, chef du service des Ports et Rades, Port
 LEGROS, Instituteur, Tampon
 MARTIN Léopold, docteur en médecine, St-André
 PRÉMONT Achille, pharmacien, St-Paul
 RENAUDIÈRE Charles, docteur en médecine, Port
 ROBERT Labor, Inspecteur primaire, St-Denis

Membres Honoraires DE L'ACADEMIE

DE L'ÎLE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1920

- MM. BÉDIER Joseph, de la Réunion, Membre de l'Académie Française
 BERGET Adrien, Proviseur au Lycée d'Albi
 BOURDELLE, sculpteur, Président de l'Association des amis du Musée Léon Dierx à Paris
 COLIN Elie, Directeur de l'Observatoire de Tananarive
 DEJEAN de la Batie Emile, Proviseur à Fontenay-aux-Roses
 DUBARD, Professeur à Clermont-Ferrand, chargé de missions spéciales aux Colonies
 DUBOIS Marcel, Professeur à la Sorbonne
 FONTOYNOT, Docteur en médecine, Président de l'Académie malgache
 GUISTHAU, de la Réunion, Ministre de la marine
 GUYON Félix, de la Réunion, Professeur à l'école de médecine de Paris
 LACROIX, auteur de travaux géologiques sur la Réunion et Madagascar, Professeur de minéralogie au Muséum de Paris
 LEBLOND Marius-Ary, de la Réunion, Hommes de lettres, Paris
 PLANCHET Albert, Professeur de l'Université
 REUILLARD, Professeur d'Histoire au Lycée d'Alger
 RICCI François, Professeur d'Histoire au Lycée de Toulouse
 RUBEN DE COUDER Joseph de la Réunion, Président de la Cour de Cassation
 TOULORGE Gaston, de la Réunion, Météorologiste à Port-Louis
 VELAIN Charles, Auteur de travaux géologiques sur la Réunion
 VIVIEN Paul, de la Réunion, Syndicat de la Presse Coloniale à Paris

Membres Correspondants

DE L'ACADEMIE

DE L'ILE DE LA RÉUNION

Au 31 Décembre 1920

MM. BARQUISSAU Lucien, avocat à la Cour d'Appel de Paris,
 BARQUISSAU Stéphane, Juge de Paix à St-Pierre
 BÉNARD, Directeur de l'Observatoire, Colombo
 BLAY Emmanuel, Contrôleur des douanes et régies, Saïgon
 BONAME, de l'île Maurice
 BONHOURE, Gouverneur des Colonies.
 BORDAGE, ancien conservateur du Muséum de St-Denis
 BRUNET Auguste, Gouverneur des Colonies
 BRUNET Charles, publiciste, Paris
 CAZAMIAN, professeur de l'Université, Paris
 CESPÉDÈS (de) Instituteur à Tananarive
 CHEVALIER, Docteur en médecine, Directeur du laboratoire
 d'agronomie coloniale
 CHEVASSU Francis, Directeur du Figaro littéraire
 CHIFOLIAU Pierre, Docteur en droit à Paris
 COLSON Léon, Ingénieur, Paris
 COSTANTIN, Muséum d'Histoire naturelle, Paris
 CRÉMAZY Joseph, ancien directeur du service des douanes à
 la Réunion
 CROLBOIS, Institut Pasteur, Paris
 CULTRU, professeur à la Sorbonne
 DANDONAU, secrétaire général de l'Académie malgache
 DARUTY DE GRANDPRÉ, de l'île Maurice
 DAUPHIN, administrateur des Colonies
 DELANOË Pierre, Docteur en médecine, Paris
 D'EMMEREZ DE CHARMOY, de l'île Maurice
 FELPIT Evenor, chef de province à Antsirabe

MM. DESCHAMPS Émile
 DOLABARATZ, Ancien directeur du Crédit Foncier Colonial à la
 Réunion
 DUCROS, agent général de la Compagnie Transatlantique
 DUMOULIN Louis, peintre, ministère des Colonies
 DUPONT, directeur de la station botanique, Seychelles
 FONTANIER, professeur au Lycée de Marseille
 GARROS Georges, avocat, Saïgon
 GEORGES François, sous-inspecteur des troupes coloniales
 GUY Camille, gouverneur des colonies
 HENRY, Ecole vétérinaire, Alfort
 HIBON Lucien, instituteur à Ambasitra
 JACOB DE CORDEMOY H. Docteur Marseille
 JADIN Fernand, professeur à l'école de pharmacie de Montpellier
 K/VÉGUEN [de] Robert, Paris
 LACAZE Lucien, Vice-amiral, ancien ministre de la marine
 LÉOVILLE Lhomme, de l'île Maurice
 MAINGUY Louis, médecin à Orléans
 MERLO Maurice, magistrat
 MILLOT, archives de la marine
 MOT AIS Augustin, magistrat
 MULLER, proviseur du Lycée de Mulhouse
 PATUREAU, de l'île Maurice
 PERNBACH, docteur en médecine, Institut Pasteur
 PITOT Robert, de l'île Maurice
 PRUD'HOMME, inspecteur général, agriculture coloniale, Nogent-
 sur-Marne
 RAILLET, école vétérinaire d'Alfort
 RAUZIER, docteur, professeur à Montpellier
 RAYMOND, docteur en médecine à Vichy
 RÉNOUARD Emile, docteur en médecine, Paris
 ROBERT Jocelyn,
 ROSSET Georges, ingénieur à Paris
 ROUSSEL Henry, docteur en médecine, St-Pierre
 ROUSSIN Georges, peintre à Paris

MM. ROUVIER

SIGOYER [de] Camille, avocat, Bordeaux

SORNAY [de] de l'île Maurice

THONON Léopold, magistrat

VINCENT, docteur en médecine, ancien Directeur du Laboratoire de microbiologie à la Réunion

EXTRAIT

des principaux procès-verbaux

SEANCE DU 16 OCTOBRE 1919

VINGT-QUATRIÈME SEANCE

Au siège du syndicat d'initiative, Saint-Denis, à 17 heures. Sous la présidence de M. Mézière Guignard, vice-Président.

ORDRE DU JOUR :

Renouvellement du bureau de l'Académie, conformément aux articles XII et XIII du règlement intérieur.

Questions et propositions diverses :

1^o L'Académie décide que le concours pour l'année 1919 sera ouvert dès ce jour au public et annoncé par la voie des journaux; que la date de clôture pour les envois sera fixée au 1^{er} Février 1920.

Les conditions seront en général les mêmes que pour le concours de l'année précédente, toutefois, vu les disponibilités budgétaires, il ne sera pas accordé de 3^{me} prix pour les diverses branches du concours.

2^o Sur la proposition de M. Auguste de Villele, transmise à l'assemblée par le secrétaire A. Merlo, l'Académie décide que son bureau fera une démarche auprès de la municipalité de Saint-Denis pour que l'une des rues de la Capitale porte désormais le nom de A. Lacaussade dont la personne et l'œuvre ne sont pas suffisamment connues et honorées dans son pays natal.

3^o Il est procédé au renouvellement du bureau, conformément aux articles XII et XIII du règlement intérieur de l'Académie de la Réunion.

Ont été élus :

Président : M. Mézière Guignard par 8 voix sur 10 votants contre 2 voix à M. Hermann président sortant.

Vice-Président. M. le Dr. Azéma par 8 voix contre 1 voix à M. Guignard et une abstention.

Secrétaire Général: M. A. Merlo par 7 voix contre 3 voix à M. Hyppolite Foucque.

Le premier tour de scrutin ayant donné pour le poste de secrétaire adjoint à M. H. Foucque 4 voix
à M. Planchet 2 voix
à M. Merlo 1 voix
à M. Azéma 1 voix

Un second tour de scrutin a lieu, est élu:
M. H. Foucque par 9 voix contre une à M. Planchet.

M. Mézière Guignard exprime à l'Académie en même temps que ses remerciements pour la marque d'estime qu'elle lui donne, ses vifs regrets de la voir retirer à M. Jules Hermann la présidence qu'il occupe depuis la fondation de l'Académie de la Réunion et sollicite un renouvellement intégral du bureau. Il ne consent, que sur l'assistance de ses collègues à accepter la présidence.

4.) A l'unanimité, l'Académie élit M. Jules Hermann Président honoraire.

5.) M. Guignard propose M. Edouard Leroy comme membre correspondant de notre Académie.

6.) Les élections des différents membres de l'Académie auront lieu à la réunion ordinaire du premier jeudi de Novembre.

7.) L'Académie décide qu'une réunion publique aura lieu dans le courant du mois de février 1920 en l'honneur des membres de notre assemblée récemment décorés de la Légion d'honneur, MM. Leblond et L. Ozoux.

Les lauréats du concours seront proclamés au cours de cette réunion.

Le Président,
MÉZIAIRE GUIGNARD.

Le Secrétaire,
A. MERLO.

SEANCE DU 19 FEVRIER 1920

VINGT-CINQUIÈME SEANCE

Au Siège du Syndicat d'initiative, Saint-Denis, à 17 heures sous la présidence de M. Azéma, Vice-Président.

1.) Il est procédé à l'élection des membres des diverses commissions d'examen pour le concours.

Sont élus: pour la prose,
MM. G. Manés, J. Palant et l'Abbé Hoareau,

pour la poésie,
MM. Des Rieux, Azéma et H. Foucque,

pour les arts,
MM. S. Ozoux, A. Blay, R. Bénard.

2.) Les membres du bureau sont priés de faire une démarche auprès de M. le Gouverneur pour lui demander un mobilier.

3.) Le Secrétaire de l'Académie de la Réunion lit une lettre de M. Berg, membre associé, demandant la création d'un concours musical.

L'Assemblée accueille favorablement cette proposition et envisage pour l'an prochain la création de ce concours.

4.) Le Secrétaire lit ensuite une lettre de M. Mézière Guignard par laquelle il démissionne de ses fonctions de Président. L'Académie de la Réunion, faute de quorum pour accepter cette démission, décide d'accuser réception de sa lettre à M. Mézière Guignard. M. le Vice-Président assurera provisoirement les fonctions de Président de l'Académie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Président,
H. AZÉMA.

Le Secrétaire,
H. FOUQUE.

SÉANCE DU 4 MARS 1920

VINGT-SIXIÈME SEANCE

Au siège du Syndicat d'initiative, Saint-Denis, à 17 heures, sous la présidence de M. Azéma, Vice-Président.

1.) L'Académie de la Réunion décide que l'élection du président en remplacement de M. Mézière Guignard n'aura lieu qu'en octobre prochain.

2.) Vu qu'aucun mobilier n'est actuellement disponible aux travaux publics, l'assemblée décide que le Président écrira à M. le Gouverneur pour lui demander une subvention extraordinaire de 1.500 francs pour l'achat d'un mobilier.

3.) Le Secrétaire général lit une lettre de M. Lougnon par laquelle il donne sa démission de membre titulaire.

4.) Le Dr H. Azéma propose de modifier comme suit l'article XII des statuts : les membres du bureau de l'Académie de la Réunion ne peuvent être choisis que parmi les membres résidant à Saint-Denis. Il demande ensuite que notre assemblée élise un délégué de notre Académie à Paris.

6.) Le Dr Ozoux propose de modifier l'article XIX § 2 des statuts en restreignant l'envoi gratuit des bulletins à ceux des membres non titulaires qui seraient désignés par les auteurs des travaux insérés au bulletin. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Le Président,
H. AZÉMA.

Le Secrétaire,
A. MERLO.

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 1920

VINGT-SEPTIÈME SEANCE

Au siège du Syndicat d'initiative à Saint-Denis à 17 heures sous la présidence de M. Mézière Guignard.

1.) Les diverses commissions donnent le résultat des concours.

POÉSIE. — 1^{er} Prix, M. Dijoux, devise: « les arbres ont des voix que le poète entend » pour sa poésie « les Bambous »

2^{me} Prix, M. Jean de Lépervanché, devise « Luciole » pour sa poésie à « Lia ».

PROSE. — 1^{er} prix, madame Ludovic Revest, devise: « fac et spera » n° 3.012 pour son conte blanc: « Les Roses jaunes »

2^{me} prix, M. Jean Payet, devise: « l'homme sera toujours un nageur incertain dans les mers du temps » pour sa nouvelle: « Titine mon fâme »

PEINTURE ET DESSIN. — 1^{er} prix, Melle Christiane Auber, pour ses paysages.

2^{me} prix, M. Alexandre Hoareau, pour ses dessins.

2.) Faute de quorum l'Académie de la Réunion ne peut délibérer sur les autres questions mises à l'ordre du jour (élections, modifications des statuts, etc)

3.) Il est enfin décidé que la prochaine séance aura lieu le 6 mai. Lecture y sera donnée par le Dr L. Ozoux de son étude sur « le sensualisme dans l'art »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Le Président
M. GUIGNARD

Le Secrétaire
H. FOUCQUE

SÉANCE DU 6 MAI 1920

VINGT-HUITIÈME SÉANCE

Au siège du Syndicat d'initiative, à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Mézière Guignard.

1) Le Secrétaire adjoint lit une lettre de M. J. Hermann par laquelle il demande à ses collègues de l'Académie de la Réunion de vouloir bien s'entendre au sujet d'un cablogramme à adresser à M. le Gouverneur Garbit dès son arrivée à Madagascar et émet le vœu que la fête annuelle de notre Académie soit remplacée par un déjeuner.

Il est décidé par l'Assemblée que le cablogramme suivant sera adressé à M. le Gouverneur Garbit, par les soins du Secrétaire général de l'Académie de la Réunion.

« Académie de la Réunion heureuse adresser félicitations et souhaits bienvenue. Hermann ».

Après des échanges de vues, l'assemblée repousse l'idée de remplacer la fête annuelle par un déjeuner.

En prévision de notre prochaine installation dans la nouvelle salle offerte à l'Académie par la Colonie, le Secrétaire général est invité à rechercher dès maintenant les tables, les fauteuils et les chaises nécessaires.

M. Le Dr Ozoux fait à l'assemblée la lecture de la première partie de son étude « le sensualisme dans l'art » qui est chaleureusement applaudie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 1/2.

Le Président
M. GUIGNARD,

Le Secrétaire
A. MERLO.

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 1920

5 heures du soir

TRENTIÈME SÉANCE

Au Siège de l'Académie de la Réunion, Rue de l'Intendance, sous la présidence de M. Mézière Guignard.

M. le Docteur Ozoux fait la lecture de la troisième et dernière partie de son étude « le Sensualisme dans l'art » et reçoit comme précédemment les félicitations de ses collègues.

Le Secrétaire général annonce aux membres de l'assemblée qu'il a touché de l'Administration le montant de la subvention qui a été accordée à l'Académie par le Conseil Général pour l'acquisition d'un mobilier, soit 1.500 frs. qui ajoutés au millier de francs environ qui reste en caisse, porte à 2.500 environ l'avoir à ce jour de notre Académie.

Il donne ensuite lecture de 2 lettres de M. Palant, la première ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de vous prier de proposer à l'Académie, dans sa prochaine séance de voter une adresse de félicitations à Monsieur Joseph Bédier à l'occasion de son élection comme membre de l'Académie Française.

Pour la quatrième fois l'île Bourbon voit un de ses enfants occuper un des 40 fauteuils de cette Illustre Compagnie. Cette Consécration suprême accordée à une grande intelligence, qui fécondée par un labeur soutenu, dévouée à l'enseignement, à l'érudition et aux lettres, s'est honorée par des travaux qui ont étendu le domaine de la science et accru le renom de la France au dehors, rejaillit sur le pays natal du nouvel Académicien et met un fleuron de plus à la couronne littéraire si brillante que font à la Réunion, à côté d'autres noms célèbres, Parny, Bertin, Lacaussade, Hervé, Leconte de Lisle ».

Cette proposition est accueillie avec enthousiasme et le Secrétaire général est chargé d'adresser à Joseph Bédier le cablogramme suivant : « Membres Académie Réunion en séance, fiers adresser compatriote admiration et félicitations ».

La deuxième lettre de M. Palant contient les propositions suivantes :

I. — « Je propose que l'article XXXIX ne soit plus lettre morte et que des diplômes soient délivrés à tous les membres titulaires, associés et correspondants de l'Académie.

II. — Je propose que le titre II soit modifié comme suit :

Art. XII. — Les noms des membres titulaires de l'Académie sont inscrits sur un tableau affiché dans la salle des séances.

L'ordre du tableau est déterminé comme suit :

1°) les noms des membres titulaires nommés par décision de M. le Gouverneur Garbit, en date du 17 juin 1913 dans l'ordre de cette décision.

2°) Les membres élus dans l'ordre et avec la date de leur élection

Les noms des membres démissionnaires ou décédés continuent de figurer au tableau, mais précédés d'un signe distinctif et suivi de la date de leur démission ou de leur décès.

Un tableau des membres associés et un tableau des membres correspondants, avec indication de la date de leur élection et, s'il y a lieu, de leur changement de catégorie, de leur démission ou de leur décès, sont également affichés dans la salle des séances.

Art. XIII. — Le Bureau de l'Académie est composé d'un Président, d'un Vice-Président et d'un Secrétaire général.

Le Président et le Vice-Président sont pris à tour de rôle pour six mois dans l'ordre du tableau parmi les membres titulaires. Ils entrent en charge sans formalité le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, le Vice-Président sortant devient Président en exercice le semestre suivant.

Le Secrétaire général est élu pour un an au scrutin secret et à la majorité absolue des membres présents. Au second tour de scrutin, la majorité relative décide de l'élection. Il est rééligible.

III. — Je propose que le titre VI soit complété ainsi qu'il suit :

Art. XXXIII. — Des tableaux contenant le nom des

membres de toute commission et de son bureau seront affichés dans la salle des séances ».

Le Secrétaire général est chargé de s'occuper de la question des diplômes à délivrer et de porter à l'ordre du jour de la séance d'Octobre prochain les modifications aux statuts proposés par le collègue Palant.

Le Président Guignard lit une lettre du Président honoraire Hermann par laquelle celui-ci demande à ses collègues de l'Académie d'adresser à M. Garbit dès son arrivée à Madagascar un cablogramme de bienvenue. Le Secrétaire est chargé de l'expédition du cablogramme suivant au Gouverneur Général Garbit : « Membres Académie Réunion, en séance, heureux adresser félicitations et souhaits bienvenue ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Président,
M. GUIGNARD.

Le Secrétaire
A. MERLO.

SEANCE DU 5 AOUT 1920

5 heures du soir

TRENTÉ ET UNIÈME SEANCE

Au Siège de l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance, sous la présidence de M. Mézière Guignard.

Le Secrétaire général fait savoir à ses collègues qu'il a reçu de M. Paul Berg, membre associé de l'Académie, une étude littéraire, « La Réunion dans l'exotisme » et que son auteur se tient à la disposition de l'Assemblée pour lui en faire la lecture. Il est décidé que M. Berg sera invité à venir nous lire son ouvrage à l'une de nos prochaines séances.

Il est en outre décidé que la Réunion de l'Académie pour le renouvellement du bureau aura lieu le 1^{er} Jeudi d'Octobre et que notre séance annuelle revêtira un caractère de fête en l'honneur de Joseph Bédier, élu récemment membre de l'Académie Française, et des membres de notre Académie locale nommés dernièrement dans l'ordre de la légion d'honneur.

M. Merlo et M. Blay sont chargés de l'élaboration du programme de cette fête dont la date est fixée au Jeudi entre les deux journées de courses d'Octobre. Une démarche sera faite auprès du Maire de St-Denis pour lui demander de nous accorder à cet effet le grand salon des fêtes de l'Hôtel de Ville.

La séance est levée à 6 heures.

Le Président
M. GUIGNARD

Le Secrétaire
A. MERLO

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE 1920

5 heures du soir

TRENTÉ DEUXIÈME SEANCE

Au siège de l'Académie de la Réunion, rue l'Intendance, sous la présidence de M. Mézière Guignard.

Le président rappelle en termes émus la collaboration savante que n'a cessé d'apporter à notre assemblée pendant plus de six années notre regretté collègue Magnin, agrégé des lettres, ancien professeur au Lycée, décédé ces jours-ci, et lève la séance en signe de deuil.

A la reprise de la séance, le Secrétaire général dit qu'en l'absence de la capitale du Président et du Vice-Président de notre Académie, il a cru bien faire en acquérant une couronne mortuaire pour notre collègue Magnin et demande à l'Assemblée de ratifier cette dépense. — Accepté.

Le Président fait la lecture d'une étude scientifique de M. Jules Hermann sur la baleine échouée dernièrement à St-Pierre. Ce travail offrant un caractère spécial d'érudition et constituant une contribution sérieuse à l'étude de la baleine sera inséré dans notre prochain bulletin.

Le Secrétaire prie ses collègues de vouloir bien assister à l'inauguration du buste de Léon Dierx au musée d'Art de St-Denis et de participer à la cérémonie de l'apposition de la plaque de la rue Lacaussade qui aura lieu après que le conseil municipal de St-Denis aura approuvé la demande que notre Académie a eu l'honneur de lui adresser dernièrement dans ce sens.

Ces deux propositions sont acceptées et le Secrétaire est chargé de prier M. Paul Berg de faire l'éloge de Léon Dierx à la fête du musée d'Art, et de demander à M. Barquissau, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Leconte de Lisle, qui a déjà publié plusieurs études sur la Lacaussade, de prononcer le discours à la cérémonie de l'apposition de la plaque de la rue Lacaussade.

La séance est levée à 6 heures.

Le Président
M. GUIGNARD

Le Secrétaire
A. MERLO

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1920

3 heures

ORDRE DU JOUR

TRENTÉ TROISIÈME SÉANCE

Au siège de l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance, sous la présidence de M. Bailly.

ORDRE DU JOUR

1^o Modification du règlement intérieur demandée par le collègue Palant dans la séance de l'Académie du 1^{er} Juillet 1920.

2^o Modification des articles XII et XIII du règlement intérieur demandée par le collègue H. Azéma dans la séance de l'Académie du 4 Mars 1920.

Conformément à l'article 13 du règlement intérieur, 4 membres titulaires de l'Académie de la Réunion se sont associés pour la proposition de ces modifications, aux collègues qui les ont présentées.

3^o Renouvellement du bureau conformément aux statuts actuellement en vigueur si les propositions ci-dessus n'étaient pas adoptées.

Les convocations pour cette réunion ont été faites conformément au règlement 15 jours à l'avance et le Secrétaire général a rappelé aux membres de l'Académie les dispositions de l'article XVIII du règlement intérieur concernant les modifications aux statuts et qui porte que la présence des 2/3 des membres titulaires est nécessaire pour que l'assemblée soit valablement constituée et que les 3/4 des suffrages sont nécessaires pour l'adoption des modifications.

Le chiffre des 2/3 des membres présents n'étant pas atteint, on ne peut procéder aux modifications des statuts et il est décidé que l'on votera pour le renouvellement du bureau selon les statuts actuellement en vigueur.

Nombre de votants 7 -- Majorité 4.

Election du Président

MM. Jules Hermann	5 voix.
Mézière Guignard	1 —
D ^r Azéma	1 —

En conséquence M. Jules Hermann est nommé président de l'Académie.

Election du Vice-Président

MM. Mézière Guignard	5 voix
D ^r Azéma	2 —

M. Guignard est élu vice-président de l'Académie.

Election du Secrétaire général

MM. Merlo	5 voix
Ozoux	1 —
Foucque	1 —

M. Merlo est élu Secrétaire général de l'Académie.

Election du Secrétaire adjoint

MM. Foucque	5 voix
A. Blay	2 —

M. H. Foucque est élu Secrétaire adjoint de l'Académie.

A 4 heures arrivent M. Palant, M. Manès, M. Azéma. Ils s'excusent auprès de leurs collègues d'être en retard par suite de leurs occupations professionnelles et regrettent de n'avoir pu prendre part au vote pour l'élection du bureau.

M. Palant propose à ses collègues que le prochain bulletin de l'Académie contiennent les notices biographiques des membres de notre assemblée décédés jusqu'ici et qu'il en soit de même à l'avenir.

Cette proposition est unanimement acceptée et il est décidé que le Président priera M. Garsault de faire la notice

biographique du collègue Jacquier, M. Hermann celle de M. Bertho, M. Guignard celle de M. Cudenet, et M. Foucque celle de M. Magnin.

La séance publique annuelle de l'Académie aura lieu au théâtre et fera partie du programme des fêtes en l'honneur de l'armistice et du cinquantenaire dans le courant de Novembre

MM Blay, Merlo, Ozoux sont chargés de l'organisation de cette fête. M. Berg est convoqué à la séance du jeudi 4 Novembre pour la lecture de son travail « La Réunion dans l'exotisme ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 h. 1/2

Le Président,
G. BAILLY.

Le Secrétaire,
A. MERLO.

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 1920

5 heures

TRENTE-QUATRIÈME SEANCE

Au siège de l'Académie de la Réunion, rue de l'Intendance, sous la présidence de M. Guignard Vice-Président.

- 1° Election de deux membres titulaires en remplacement de M. Albert Lougnon démissionnaire et de M. Albert Planchet mis sur sa demande à la disposition du ministre.
- 2° Election de 6 membres associés.
- 3° Election des membres honoraires.

Ont été proposés conformément aux articles I, II, III et IV du règlement intérieur, comme membres titulaires :

MM. Alfred Motais, avocat à Saint-Denis, Raphaël Barquisseau agrégé de l'université, professeur au Lycée Leconte de Lisle et Roger Ducaud, vétérinaire à Saint-Denis. Comme membre associé, M. P. Gérard, avoué à Saint-Denis, et comme membres honoraires, MM. Marius et Ary Leblond.

Il est procédé à ces élections.

Membres présents 8 :

Ont adressé leurs votes par correspondance.

MM. Des Rieux
Jules Hermann
Paul Hermann
Auguste de Villèle

Nombre des votants 12, majorité absolue 7

Ont obtenu pour le poste de membres titulaires :

MM. Ducaud	1 voix
Alfred Motais	11 voix
Raphaël Barquisseau	12 voix.

En conséquence, MM. Barquisseau et Motais sont nommés membres titulaires de l'Académie de la Réunion. M. Marius et Ary Leblond ont été élus membres honoraires de l'Académie par 10 voix.

Le Secrétaire général est chargé d'aviser ces nouveaux collègues de leur nomination à ces différents sièges.

M. Paul Berg donne lecture de son étude « La Réunion dans l'exotisme » qui vaut à son auteur les plus chaleureuses félicitations.

L'Assemblée regrette que cette lecture n'ait pas été faite devant un auditoire plus nombreux, décide qu'une seconde lecture aura lieu à une séance ultérieure, à laquelle les membres de notre Académie sont priés de conduire leurs familles.

L'heure étant avancée, la lecture du travail de M. Paul Hermann par M. Guignard annoncée pour ce jour est renvoyée à la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

Le Président,
M. GUIGNARD.

Le Secrétaire,
A. MERLO.

SEANCE PUBLIQUE DU 9 NOVEMBRE 1920

TRENTE-CINQUIEME SEANCE

Au Théâtre de St-Denis, sous la présidence d'honneur de M. le Gouverneur Estébe.

Fête en l'honneur de M. Joseph Bédier élu récemment membre de l'Académie française, et de

MM. Marius-Ary Heblond
Louis Ozoux
Jules Palant
et Achille Prémont

membres de l'Académie de la Réunion, nommés dans l'ordre de la légion d'honneur depuis la dernière séance publique de l'Académie.

La séance est ouverte à 8 h. 12 précises et le programme ci-contre imprimé à 200 exemplaires illustrés de la photographie de Joseph Bédier est distribué à l'entrée du théâtre.

Programme

PREMIERE PARTIE

- 1.) *La Marseillaise* par l'harmonie Dionysienne
- 2.) Allocution du Président
- 3.) *Le Bananier*. — Grande valse créole pour piano de Barrès par mademoiselle Amy Durand.
- 4.) *Le Mutilé*. — Poésie de Daillet, musique de Mersanne, chanté par M. G. Fourcade avec accompagnement de piano par Mlle. le Cudenec.
- 5.) Adresse de félicitations aux membres de l'Académie de la Réunion nouvellement décorés de la légion d'honneur par M. Mézière Guignard, Vice-Président de l'Académie de la Réunion.
- 6.) *Le Boucan*. — Paroles et musique de M. Alfred Marnès chanté par M. Angelin avec accompagnement de piano.

7.) Eloge de Joseph Bédier récemment élu à l'Académie française par M. Raphaël Barquisseau agrégé de l'Université avec lecture d'un passage de «Tristant et Yseult» par M. A. Lagier et de « l'Effort français » par M^{lle} Simone Blay.

8.) *Les Courses.* — Par Bénédict Jacob de Cordemoy, galop pour piano exécuté par M. Jacob de Cordemoy et Valère Hugot.

DEUXIÈME PARTIE

9.) *Mangue à terre.* — Auteur François Cudenet, ancien membre de l'Académie de la Réunion. Quadrille créole pour piano à 4 mains par M^{lles} Marie et Fanélie Dupont.

10.) *Les Bambous* — Poésie, de Pierre Dijoux ; primée au dernier concours de l'Académie de la Réunion, lecture par M^{lle} J. Pelte.

11.) *Les filaos de Saint-Gilles* — Poésie de Pierre Minet, musique d'Adrien Blay, membre de l'Académie de la Réunion. Réverie chantée par M. H. du Mesnil d'Engenté avec accompagnement de piano et de violon.

12.) *Les roses jaunes* — Conte de Mme Ludovic Revest primé au dernier concours de l'Académie. Lecture par M^{lle} Renée Sers.

13.) *Le Crucifix* — Poésie de Lamartine, musique d'Emilien Manès, chanté par M^{lle} Stella Rieul.

14.) *Quadrilles créoles de Guény* — par l'harmonie dionysienne.

La séance est levée à minuit.

Le Président,
J. HERMANN.

Le Secrétaire,
A. MERLO.

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1920
(5 heures du soir)

TRENTE SIXIÈME SÉANCE

Au siège de l'Académie de la Réunion Rue de l'Intendance, sous la présidence de M. Méziaire Guignard, Vice-Président.

Au cours de cette séance l'Académie étudie plusieurs propositions intéressantes du collègue Barquisseau, et décide que des conférences ou des lectures seront faites régulièrement au siège de l'Académie, en présence de ses membres et de personnes invitées par eux.

Elle envisage les moyens de faire paraître plus fréquemment son bulletin, en lui donnant un caractère plus marqué de revue littéraire, artistique, et scientifique, grâce au relèvement de la subvention que lui a allouée si généreusement le Conseil général.

Enfin elle est saisie d'un projet de conférences du même caractère qui seraient faites à la Réunion, à Maurice et à Madagascar par des conférenciers de la Métropole ou des trois Iles.

Ce dernier projet que l'Alliance Française a chargé M. Barquisseau de transmettre aux trois colonies va être discuté ces jours-ci au Congrès de Madagascar-Réunion après quoi un accord sera négocié avec Maurice.

La séance est levée à 6 heures

Le Président
M. GUIGNARD

Le Secrétaire
H. FOUCQUE